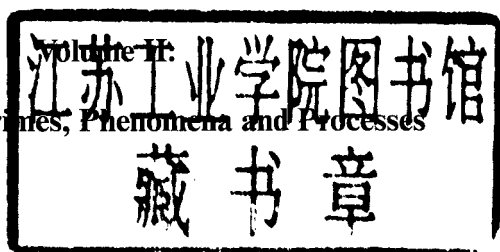


MORPHOLOGY

Critical Concepts in Linguistics

Edited by
Francis Katamba

Morphology: Principles, Phenomena and Processes



First published 2004
by Routledge
11 New Fetter Lane, London EC4P 4EE
Simultaneously published in the USA and Canada
by Routledge
29 West 35th Street, New York, NY 10001

Routledge is an imprint of the Taylor & Francis Group

Editorial Matter and Selection © 2004 Francis Katamba; individual
owners retain copyright in their own material

Typeset in Times by RefineCatch Ltd, Bungay, Suffolk
Printed and bound in Great Britain by
TJ International Ltd, Padstow, Cornwall

All rights reserved. No part of this book may be reprinted or
reproduced or utilised in any form or by any electronic, mechanical, or
other means, now known or hereafter invented, including photocopying
and recording, or in any information storage or retrieval system,
without permission in writing from the publishers.

British Library Cataloguing in Publication Data
A catalogue record for this book is available from the British Library

Library of Congress Cataloging in Publication Data
A catalog record for this book has been requested

ISBN 0-415-27078-2 (Set)
ISBN 0-415-27080-4 (Volume II)

Publisher's Note

References within each chapter are as they appear in the original
complete work.

ACKNOWLEDGEMENTS

Volume II

The publishers would like to thank the following for permission to reprint their material:

Nordisk Sprog-og Kulturforlag for permission to reprint K. Togeby, "Qu'est-ce qu'un mot?", in *Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague, Volume 5: Recherches Structurales*, Copenhagen: Nordisk Sprog-og Kulturforlag, 1949, pp. 97–111.

Cambridge University Press for permission to reprint J. Lyons, "The word" in *Introduction to theoretical linguistics*, Cambridge: Cambridge University Press, 1968, pp. 194–208.

Academic Press for permission to reprint S. R. Anderson, "Inflection", in Michael Hammond and Michael Noonan (eds), *Theoretical Morphology: Approaches to Modern Linguistics*, California: Academic Press, 1988, pp. 23–44.

The MIT Press for permission to reprint M. Aronoff, "Stems in Latin verbal morphology", in *Morphology by Itself: Stems and Inflectional Classes. Linguistic Inquiry Monograph Twenty-Two*, Cambridge, Mass.: MIT Press, 1994, pp. 31–59.

Cambridge University Press for permission to reprint A. Carstairs, "Paradigm economy", *Journal of Linguistics* 19 (1983): 115–128.

The Linguistic Society of America for permission to reprint G. T. Stump, "On rules of referral", *Language* 69 (1993): 449–479.

Ginn and Company for permission to reprint Noam Chomsky, "Remarks on nominalization", in Roderick Jacobs and Peter Rosenbaum (eds), *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, MA: Ginn, 1970, pp. 184–221.

The Linguistic Society of America for permission to reprint P. Downing, "On the creation and use of English compound nouns", *Language* 55 (1977): 810–842.

ACKNOWLEDGEMENTS

The MIT Press for permission to reprint R. Lieber, ‘Argument linking and compounds in English’, *Linguistic Inquiry* 14(2) (1983): 251–286.

Kluwer Academic Publishers for permission to reprint S. Inkelas, “Nimboran position class morphology”, *Natural Language and Linguistic Theory* 11 (1993): 559–624.

Stanford University Press for permission to reprint E. A. Moravcsik, “Reduplicative constructions”, in Joseph Greenberg (ed.), *Universals of Human Language, Vol. 3: Word Structure*, Stanford: Stanford University Press (1978): 297–334.

The University of Chicago Press for permission to reprint L. C. Thompson and M. T. Thompson, “Metathesis as a grammatical device”, *International Journal of American Linguistics* 35(3) (1969): 213–219.

The Linguistic Society of America for permission to reprint A. M. Zwicky, “Clitics and particles”, *Language* 61(2) (1985): 283–305.

Disclaimer

The publishers have made every effort to contact authors/copyright holders of works reprinted in *Morphology: Critical Concepts in Linguistics*. This has not been possible in every case, however, and we would welcome correspondence from those individuals/companies who we have been unable to trace.

CONTENTS

VOLUME II MORPHOLOGY: PRIMES, PHENOMENA AND PROCESSES

<i>Acknowledgements</i>	vii
19 Qu'est-ce qu'un mot?	1
KNUD TOGEBY	
20 The word	14
JOHN LYONS	
21 Inflection	27
STEPHEN R. ANDERSON	
22 Stems in Latin verbal morphology	49
MARK ARONOFF	
23 Paradigm economy	80
ANDREW CARSTAIRS	
24 On rules of referral	94
GREGORY T. STUMP	
25 Remarks on nominalization	130
NOAM CHOMSKY	
26 On the creation and use of English compound nouns	169
PAMELA DOWNING	
27 Argument linking and compounds in English	209
ROCHELLE LIEBER	

CONTENTS

28	Nimboran position class morphology	248
	SHARON INKELAS	
29	Reduplicative constructions	310
	EDITH A. MORAVCSIK	
30	Metathesis as a grammatical device	341
	LAURENCE C. THOMPSON AND M. TERRY THOMPSON	
31	Clitics and particles	350
	ARNOLD M. ZWICKY	

QU'EST-CE QU'UN MOT?

Knud Togeby

Source: Knud Togeby, *Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague, Volume 5: Recherches Structurales*, Copenhague: Nordisk Sprog- og Kulturforlag, 1949, pp. 97–111.

M. Vendryes, président du VI^e Congrès International de Linguistes à Paris, en résumant dans son discours de clôture les résultats du congrès, a constaté la crise de la linguistique moderne en disant que les linguistes ne sont même pas d'accord de ce que c'est qu'un mot, élément fondamental de l'objet de leurs études.

En effet, le mot est certainement le terme linguistique qui a été sujet au plus d'interprétations différentes. Les définitions en ont été empruntées aux disciplines les plus diverses de la linguistique. On a défini le mot tantôt par son contenu, tantôt par son expression et surtout par les deux, en le considérant comme un signe. D'autre part on l'a traité tantôt comme un élément, tantôt comme une unité de plusieurs éléments. Cette ambiguïté de la notion du mot a été très bien mise en lumière par Noreen,¹ Bally,² M. Penttilä³ et M. Laziczius.⁴

La seule façon d'évaluer entre eux tous ces sens attribués au terme de mot, c'est de les ramener rigoureusement aux disciplines grammaticales dont ils relèvent pour y discuter leur importance.

Selon la théorie glossématique, toute langue peut être considérée comme un texte sans fin. Contrairement à la tradition grammaticale qui considère la langue comme composée de signes revêtus d'un sens, décomposables à leur tour en phonèmes sans signification, le premier pas d'une procédure analytique glossématique sera de couper le texte en contenu et en expression. Ensuite le texte du contenu et celui de l'expression sont divisés en unités de plus en plus petites jusqu'à ce qu'on arrive aux éléments irréductibles. Selon une méthode immanente on définit alors ces éléments irréductibles par leurs fonctions dans les unités.

Je propose d'appeler l'étude des unités syntaxe (contenu) et prosodie (expression), celle des éléments morphologie et phonologie. — Mais il faut avant tout appeler l'attention sur le fait que la limite entre la morphologie et

la syntaxe devient ainsi autre que celle reconnue par la grammaire traditionnelle. La morphologie n'est pas la science des mots, mais des éléments, la syntaxe n'est pas l'étude des combinaisons des mots, mais celle des unités où entrent les éléments, entre autres du mot lui-même, unité de racine et d'affixe.

Une fois les éléments définis fonctionnellement, on pourra en étudier la substance: les concepts qui correspondent aux éléments du contenu, les sons ou les lettres qui correspondent à ceux de l'expression. On arrivera ainsi aux disciplines appelées sémantique et phonétique.

Or, la langue n'est pas seulement contenu et expression, elle est aussi les deux à la fois: signe. C'est même, comme nous venons de le dire, l'aspect du langage auquel la linguistique s'est le plus attachée jusqu'ici. D'une part il y a une morphologie des signes qui ne s'intéresse pas aux éléments du contenu, mais aux formations de l'expression qui y correspondent. C'est le sens qu'on prête exclusivement au terme de morphologie en parlant de l'histoire d'une langue. D'autre part il y a une syntaxe des signes où il ne s'agit pas du rapport logique entre les éléments et entre les unités, mais de l'ordre des signes, par exemple de l'ordre des mots.

	contenu		signe	expression	
	substance	forme (fonction)		forme (fonction)	substance
éléments	<i>sémantique</i>	<i>morphologie</i>	<i>morphologie des signes</i>	<i>phonologie</i>	<i>phonétique</i>
unités		<i>syntaxe</i>	<i>syntaxe des signes (ordre)</i>	<i>prosodie</i>	

Parmi ces 8 disciplines, 7 ont fourni des définitions du mot, la phonologie seule étant une exception. La plupart d'entre elles en ont même fourni un grand nombre. Et la confusion est devenue d'autant plus grande qu'on a voulu mettre d'accord toutes ces définitions fondées sur des critères si hétérogènes. C'est même le principe directement professé par le grammairien éclectique M. Nida.⁵

Un tel accord est évidemment impossible. Au contraire, il faut évaluer chaque définition dans son domaine propre. Et c'est ainsi que nous discuterons par la suite d'abord le mot considéré comme élément: élément-signe dans la morphologie, des signes, élément du contenu dans la sémantique et la morphologie. Ensuite le mot regardé comme unité, tantôt comme expression, dans la phonétique et la prosodie, tantôt comme signe, dans la syntaxe des signes, tantôt enfin comme unité du contenu dans la syntaxe pure.

I. Le mot comme élément

1. Comme signe

1° Comme signe tout court

La conception la plus courante du mot est de le considérer comme un signe. C'est la définition de la tradition grammaticale depuis les Grecs: le mot est le nom ou l'étiquette d'une chose.⁶ C'est la définition qu'on rencontre dans les dictionnaires ordinaires: «Son ou réunion de sons correspondant à une idée» (Larousse). C'est enfin la définition proposée par beaucoup de linguistes, celle de Meillet⁷ étant la plus connue: «Un mot est défini par l'association d'un sens donné à un ensemble donné de sons, susceptible d'un emploi grammatical donné».

La faiblesse de cette définition est le manque de limitation donnée au concept de signe: une phrase peut aussi représenter une idée et avoir un sens.

2° Comme signe minimum

En définissant le mot comme signe, on a certainement voulu dire signe minimum, en sous-entendant tout simplement cette limitation nécessaire. C'est ce que dit expressément M. Godel⁸: «La célèbre définition du «mot» qu'a proposée Meillet serait celle du monème si elle comprenait l'indivision du signifiant».

La définition du mot comme signe minimum semble toujours être trop large. Les éléments de dérivation et de flexion peuvent aussi être des signes minima, mais on n'a certainement pas voulu les concevoir comme mots. D'autre part des signes minima comme le français *au* représentent selon l'avis de la plupart des grammairiens deux mots. Enfin, pour la linguistique américaine et slave cette conception de notre terme est nettement superflue puisqu'elle se recouvre avec celle de morphème.

3° Le mot défini par la racine

L'objection la plus grave à la définition du mot comme signe minimum est l'existence des éléments de flexion et de dérivation. On n'en a pas tenu compte puisqu'on les a regardés, non comme des parties constituantes du mot, mais comme des aspects (accidentia) ou variantes du mot dont le noyau reste constant. C'est la façon de voir de la grammaire gréco-latine qui ignorait le concept de racine, emprunté plus tard par la linguistique à la grammaire hébraïque,⁹ et qui rend possible l'analyse du mot en racine et affixe.

Voilà l'explication que nous fournit l'histoire de la doctrine grammaticale de la double conception du mot: et comme élément et comme unité. A son tour c'est cette équivoque qui est à la base de la définition précaire de la

morphologie, considérée non seulement comme l'étude des éléments irréductibles de la langue, mais aussi des unités regardées comme éléments: les mots.

C'est pourquoi l'analyse du mot a fait l'objet de la communication de M. Hjelmslev sur la morphologie et la syntaxe au Congrès des Linguistes à Paris. Il a caractérisé la conception de la grammaire gréco-latine comme le résultat d'une logique participative, comparable à l'analyse d'une fleur en fleur et odeur.

La conception du mot comme un élément dont la partie constante est la racine est à la base d'expressions telles que «lupus, lupum, lupi, etc. représentent tous le même mot», et est présupposée par le terme de 'classes de mots'. Elle ressort nettement de la définition suivante de M. de Groot:¹⁰ «Ein Wort is ein Phonem oder eine Reihe von aufeinander folgenden Phonemen, die ein Zeichen bilden, das nicht als 'Merkmal' gegeben wird, mit allen seinen als 'Merkmale' gegebenen Determinantia».

Cette conception du mot est corroborée par certains caractères du signe linguistique. D'une part il y a des langues où les mots sont difficilement décomposables en signes correspondant à la racine et à l'affixe: il s'agit justement du grec et du latin: le latin *cepi* par exemple. Par opposition à des langues comme l'hébreu, le sanscrit et le germanique où la racine est plus aisément reconnaissable.

D'autre part il existe dans la plupart des langues des mots qu'on pourrait appeler mots-racines, tels que *et*, *quand*, des particules sans flexion, qui sont à la fois racine et mot. Et encore plus importants sont les mots-racines apparents tels que l'anglais *bone*, *sing* qui n'ont pas de désinence pour indiquer le singulier ou la première personne.

Selon les théories de la linguistique américaine qui a pour maître M. Bloomfield, une telle forme est un morphème, c'est-à-dire un signe minimum. — Sapir¹¹ a fait la critique de cette conception en maintenant qu'un mot tel que *bone* possède un morphème du singulier représenté par le signe zéro, par opposition à un mot tel que *hamot* de la langue nootka qui indique le concept de 'os' d'une façon tout à fait indéfinie. — Néanmoins, la linguistique américaine a suivi M. Bloomfield en s'appuyant sur de tels types de signes pour définir la racine de la même façon que le mot. Ayant défini le mot comme une forme libre minimum, donc comme une unité syntaxique, M. Bloomfield¹² dit: «In our description, we usually treat the stem as if it were a free form», en ajoutant qu'il sait bien que ce n'est pas correct: «strictly speaking it is a bound form».

2. Comme élément du contenu

1° Sémantique

Les définitions sémantiques du mot correspondent exactement à celles du mot comme signe. C'est qu'elles ne font qu'accentuer l'aspect sémantique

du signe. Ainsi le mot a été défini comme un concept, comme un concept concret et comme renfermant un concept de partie du discours.

Bally,¹³ après avoir fait sa critique bien-fondée de la notion de mot, finit par l'abandonner complètement pour la remplacer par celle de *sémantème*: «un signe exprimant une idée purement lexicale, simple ou complexe, quelle que soit sa forme» (par exemple *faim de loup*). — Or il paraît absolument impossible de décider quand on a affaire à une idée ou à plusieurs, certains mots en représentent manifestement plusieurs, comme le mot *nootka* cité par Sapir¹⁴: «I have been accustomed to eat twenty round objects while engaged in doing so and so».

Sapir¹⁵ lui-même a bien vu que l'élément constitutif du mot est la racine et a proposé d'en définir le concept comme concret, voire même visible, par opposition aux éléments grammaticaux dont les concepts, dits relationnels sont purement abstraits. — La grande objection que soulèvent de pareilles définitions psychologiques est l'impossibilité d'opérer pratiquement avec des critères tels que concepts abstraits et concrets.

Il y a deux espèces de sémantique. Les définitions dont nous venons de parler appartiennent à la sémantique apriorique qui part de certains concepts pour en chercher l'équivalent dans le langage sans tenir compte de la forme même du langage. D'autre part il y a une sémantique apostériorique qui veut définir sémantiquement les éléments donnés par la structure de la langue en question. C'est cette sémantique que représente Brøndal. Pour lui les éléments de la langue sont définis par leur contenu sémantique, leurs fonctions n'en étant qu'une conséquence, mais ils ne sont reconnaissables qu'à travers ces fonctions mêmes. C'est ainsi que Brøndal a toujours respecté implicitement la structure propre de chaque langue. En considérant le mot comme élément morphologique il fait expressément abstraction de son aspect phonétique qui est variable (*fero — tuli — latum*) et de formations syntaxiques comme les mots composés, pour définir le mot logiquement¹⁶: «Le fait d'appartenir à une classe définie et à une seule semble être un élément nécessaire de la définition d'un mot». Les concepts dont Brøndal propose de définir les parties du discours sont relation et objet, qualité et quantité, isolés ou combinés. Nous tenons à souligner qu'il ne s'agit pas d'une définition sémantique apriorique, puisque les mêmes concepts entrent dans les définitions des cas par exemple.

2° Morphologie

La définition sémantique de Brøndal repose, comme nous venons de le dire, sur une définition morphologique. Seulement, l'intérêt de Brøndal s'est porté avant tout sur la sémantique et il n'a fait qu'effleurer la définition morphologique¹⁷: «la classe et le noyau sont nécessaires et suffisants pour constituer le mot, tandis que la variation (dérivation et flexion) n'est que possible et insuffisante».

Brøndal a donc expressément pris le mot au sens de la tradition gréco-latine selon laquelle le mot est un élément (qui se recouvre pratiquement avec la racine) à variantes flexives et dérivatives. Par conséquent, Brøndal a fait entrer l'étude de la dérivation et de la flexion dans la morphologie, en excluant les mots composés.

II. Le mot comme unité

1. Comme unité de l'expression

1° Phonétique

Certains savants ont défini le mot d'une façon essentiellement phonétique, en prenant la prononciation même pour critère, par exemple M. Frei¹⁸: «J'entends par mot phonique toute partie de la chaîne parlée qui est émise d'un seul souffle». Le plus souvent les linguistes américains, par exemple M. Hockett,¹⁹ parlent de «open juncture» comme séparant les mots, par opposition à «close juncture» à l'intérieur du mot. — Trubetzkoy²⁰ parle de «Grenzsignale».

Or c'est là manifestement, comme l'a montré M. Pike,²¹ un cercle vicieux: on définit «open juncture» par son existence à la fin des mots, et puis on définit les mots par l'existence de «open juncture». D'ailleurs, de telles pauses et «junctures» changeront évidemment selon la vitesse du parler.

2° Prosodie

Dans beaucoup de langues on pourra, dans le domaine de la prosodie, définir le mot d'une façon extrêmement précise comme une unité d'accent: un groupe d'accents avec les syllabes qu'ils caractérisent, rassemblés autour d'un accent principal auquel ils sont subordonnés. C'est une définition très répandue dans la linguistique américaine et slave: Sapir²²: «In many, perhaps in most, languages the single word is marked by a unifying accent, an emphasis on one of the syllables, to which the rest are subordinated». Polivanov²³: «Falls die Sprache einen phonologischen Wortakzent besitzt, fällt auf jedes Wort bloss je eine derartige Betonung». Il peut s'agir d'un accent musical aussi bien que d'un accent d'insistance: M. Bloch²⁴ définit le mot japonais: «a word is an unbroken sequence of high-pitched syllables together with the immediately preceding low-pitched syllable».

Cette définition prosodique du mot est claire et incontestable. On pourrait à la rigueur lui reprocher de ne pas convenir aux langues qui n'ont pas d'accent, comme le français, elle n'est donc pas universelle. Elle présente en revanche un avantage remarquable, à savoir de ranger sans contredit les mots composés parmi les mots: l'accentuation de l'anglais *blackbird* opposée à celle de *black bird*.

Les objections qu'on a avancées contre cette définition du mot sont toutes nées du désir de faire coïncider les définitions prosodique et syntaxique du mot. Entreprise vaine — par définition. Selon la définition prosodique les «mots» atones ne sont pas des mots, d'après la définition syntaxique ils le sont. Ainsi selon la définition prosodique l'anglais *I'm 'je suits'* sera un seul mot, «a phonological word», comme le dit très bien M. Nida.²⁵

2. Comme unité de signe

C'est la syntaxe des signes qui a fourni jusqu'ici les définitions du mot qui se rapprochent le plus de la conception immédiate qu'on en a.

1° *Forme libre minimum*

La linguistique américaine s'en tient, depuis le grand livre de M. Bloomfield de 1933, à la définition du mot comme «minimal free form». M. Bloomfield lui-même dit²⁶: «smallest items which are spoken by themselves, in isolation». Cette forme de la définition, qui insiste sur la prononciation même, est la plus répandue, bien que M. Bloomfield²⁷ lui donne aussi une forme purement fonctionnelle: «forms which occur as sentences», ou comme le dit M. Harris²⁸: «minimum utterance». La linguistique russe semble être entièrement d'accord avec la linguistique américaine. Polivanov²⁹ définit le mot de la façon suivante: «das Wort ist ein potentielles Satzminimum, d.h. ein solcher Redeabschnitt, den man isolieren und als einzigen Satzbestandteil aussprechen kann (z.B. im Gespräche bei Teilwiederholungen von Gesagtem, Fragen und Antworten)». D'une façon parfaitement parallèle M. Bloomfield³⁰ discute les conséquences de sa définition en disant: «Are English forms like *the, a, is, and* ever spoken alone? One can imagine a dialogue: *Is?* — *No, was.*»

Ce passage révèle tout de suite la faiblesse de la définition: il n'y a guère de limites à ce qu'on pourrait s'imaginer. C'est peut-être pourquoi MM. Bloch et Trager³¹ donnent la définition sous la forme suivante: «any fraction that can be spoken alone with meaning in normal speech».

M. Harris a fait remarquer que même si le critère de la prononciation isolée était valable, il ne serait applicable à aucune unité de la langue puisque toute unité sera inévitablement accompagnée d'une intonation. Il faudrait donc changer la définition de M. Bloomfield de la façon suivante: «a segmental form is free if it occurs alone, save for an intonation, as an utterance».³²

Les conséquences de la définition de forme libre minimum sont intéressantes. C'est par exemple en vertu de ce critérium que les linguistes américains ne veulent pas considérer l's de génitif de l'anglais comme un mot dans des constructions telles que *the king of England's hat*. De même les articles français et certaines prépositions françaises comme *de, à et en* ne seraient pas des mots.

Les formes conjointes des pronoms personnels français soulèvent un problème particulièrement intéressant. Si on leur applique le critère en question, elles ne seront pas des mots indépendants, mais des affixes joints au verbe. De cette façon le verbe français présenterait une conjugaison hautement synthétique. C'est là une thèse déjà ancienne dans l'histoire de la linguistique. C'est la manière de voir de Bally,³³ de Meillet,³⁴ de Kalepky,³⁵ de M. Tesnière,³⁶ et de Polivanov.³⁷ Ce dernier dit: «Solche Gruppen wie *je te le dis*, *je te l'ai dit*, *je ne dis pas* etc. müssen unter dem synchronischen Gesichtspunkte als einheitliche Worte betrachtet werden». Il faut d'ailleurs ajouter que M. Bloomfield³⁸ en conclut différemment: «The conjunct forms, largely because of their parallelism with the absolute forms, have the status of words».

2° Séparabilité

D'autres définitions du mot comme une unité de signes ont insisté sur l'ordre des signes, d'une part sur l'ordre des mots entre eux, de l'autre sur l'ordre des parties du mot.

Par rapport aux autres mots de la phrase on a défini le mot comme pouvant en être séparé, par opposition aux parties du mot qui ne sauraient être séparées. C'est la définition favorite de l'école de Prague. M. Vachek³⁹ l'a soutenue au Congrès de Copenhague en 1936 et M. Roman Jakobson⁴⁰ dans son rapport au Congrès de Paris en 1948: «minimal actually separable components of the phrase». Dans sa réponse à la question du même congrès, un élève français de l'école de Prague, M. Martinet⁴¹ a souligné la non-séparabilité des parties constituantes du mot. Cette forme de la définition se trouve d'ailleurs déjà chez M. Bloomfield⁴²: «a word cannot be interrupted by other forms». Au Danemark elle a été défendue par M. Hammerich⁴³ qui donne comme exemple des conséquences de la définition que l's de génitif suédois ne sera pas un mot puisqu'il ne saurait être séparé du mot auquel il appartient: *konungens of Danmark resa*, tandis que l's de génitif danois sera un mot étant donné qu'on pourra l'éloigner de son substantif: *kongen af Danmarks rejse*.

On constate que les conséquences de cette définition sont autres que celles de la forme libre minimum: l's de génitif anglais sera un mot, les pronoms conjoints français ne le seront pas puisqu'ils ne sauraient être séparés du verbe.

La plus grave objection à cette définition est l'existence de cas de tmèse comme celle du futur portugais *farei en far-lo-ei* 'je le ferai' où l'on place le pronom objet entre le radical et la désinence.

3° Permutabilité

Cette objection est éliminée par une définition qui ne tient compte que de l'ordre mutuel des parties constituantes du mot. Elle a été le plus clairement

formulée par M. Hjelmslev⁴⁴: «les mots pourront tout simplement être définis comme les signes minima dont l'expression, et de même le contenu, sont réciproquement permutable», ce qui veut dire qu'un changement de l'ordre des mots pourra entraîner un changement de sens, tandis qu'un changement de l'ordre des parties du mots n'en sera pas capable. — On rencontre la même définition dans la linguistique américaine, chez M. Rulon S. Wells⁴⁵: «Whether or not two orders of the same words have different meanings, they serve to emphasize words as shiftable units; whereas order within the word (excepting compounds) is meaningless precisely because it is automatic».

Quant à notre exemple portugais de tout à l'heure, *farei* restera un mot même en cas de tmèse puisque l'ordre de ses éléments est inaltérable. M. Wells a souligné que selon cette définition les mots composés ne seront pas des mots. L's de génitif anglais ne sera pas un mot puisque toujours postposé. Quant aux pronoms conjoints français, les conséquences sont curieuses: les formes de cas oblique ne seront pas des mots puisque, même postposées, elles n'entraînent pas de différence de sens. Au contraire les nominatifs seront des mots puisque leur postposition change le sens de la phrase (*je suis* — *suis je?*). Les mots composés ne seront pas des mots (*gris-bleu, bleu-gris*).

La seule objection sérieuse qui ait été formulée contre cette définition a été présentée par M. Knut Bergsland au Congrès des Linguistes à Paris où il a montré que le changement de l'ordre de deux suffixes d'un mot lapon peut entraîner une différence de sens du mot: *likkâstât'tet* 'faire bouger légèrement' — *likkâtâs'tet* 'être légèrement cause d'un mouvement'.

3. Comme unité syntaxique du contenu

La seule possibilité de parer à cette dernière objection est d'abandonner complètement la conception du mot comme signe pour le regarder comme appartenant au contenu exclusivement: c'est une unité syntaxique. Pour trouver sa définition comme telle, il faut parcourir l'analyse syntaxique entière. On divise le texte du contenu dans ses parties constituantes immédiates (les «immediate constituents» selon la terminologie américaine), de préférence par des dichotomies, jusqu'à ce qu'on arrive aux éléments irréductibles. A certains niveaux de l'analyse on se trouvera en présence d'éléments liés à certaines unités. Nous proposons de définir les différents degrés d'unités par les éléments liés qui peuvent en faire partie, en les présupposant.

Nous tenons à souligner tout de suite que notre emploi du terme «lié» est autre que celui de la glossématique qui appelle la forme présupposante liante (et la forme présupposée liée). Cette terminologie glossématique qui semble être née du désir d'un parallélisme grammatical entre les termes paraît être en contradiction malheureuse et peu nécessaire avec la terminologie traditionnelle en France et en Amérique.

En effet, de telles formes liées ou conjointes («bound forms») ont toujours joué un grand rôle dans la linguistique américaine (où il s'agit évidemment de signes, non d'éléments du contenu pur), par opposition aux formes libres, c'est-à-dire les mots. Chose curieuse, on a presque toujours regardé les formes conjointes comme liées à l'intérieur du mot, les éléments de dérivation et de flexion ayant surtout attiré l'attention. C'est ce qui a fait surgir une grande discussion à propos de la phrase *the king of England's hat* où l's de génitif est manifestement lié à un groupe nominal de mots. Qu'une telle construction ait pu étonner la linguistique américaine est d'autant plus énigmatique que les langues exotiques qu'elle se plaît à étudier présentent une grande richesse de tels *clitica*, éléments liés à des unités plus grandes, des groupes nominaux ou des phrases entières. Dans beaucoup de langues plus connues, les articles, les prépositions et les conjonctions sont d'ailleurs des éléments de la même espèce.

C'est seulement en 1946 que M. Robert A. Hall dans un petit article d'une page⁴⁶ a proposé de distinguer des degrés de formes conjointes: «forms may be bound on more than one level in the structure of a language». Les langues européennes auraient 4 degrés: dérivation (angl. *-ize*, fr. *-ment*), flexion (angl. *-s*, fr. *-ons*), «phrase-structure» (angl. *the*, *'s*, fr. *le*), «clause-structure» (angl. *that*, fr. *que*).

En élargissant un peu le système de M. Hall, nous proposerions la hiérarchie suivante des formes liées et des unités syntaxiques qu'elles établissent:

formes liées	unités
1. premier degré: intonation	période
2. deuxième degré: conjonction	proposition
3. troisième degré: préposition	groupe prépositionnel
4. quatrième degré: article	groupe nominal
pronom	groupe verbal (français)
5. avant-dernier degré: flexif	mot
6. dernier degré: dérivatif	thème

Deux remarques sont nécessaires à propos de ce schéma. Les dérivatifs sont toujours d'un degré plus bas que les flexifs: un mot dérivé peut être décliné, mais un mot qui a déjà subi la flexion ne saurait être dérivé. Dans des exceptions apparentes telles que *légèrement*, *légère-* n'est pas le féminin, mais représente la racine, tout comme dans *légèreté* (cf. *bonté*), aucune commutation avec le masculin n'étant possible.

Les formes liées établissent les unités, mais ne sont pas solidaires avec elles (excepté l'intonation): les propositions peuvent exister sans les conjonctions, les groupes nominaux sans les articles, les mots sans les flexifs. Seulement, l'analyse commençant par les unités les plus grandes, ces unités moins complètes sont enregistrées parallèlement avec les autres.